

mémento de l'actionnaire

02 l'action en 2008

04 être actionnaire
de France Télécom

05 agenda financier 2009

06 un dialogue permanent
avec l'ensemble des
actionnaires

07 contacts



l'action

en 2008

l'année boursière

Les Bourses mondiales ont été marquées en 2008 par la propagation à l'ensemble du marché financier puis à l'économie réelle des conséquences de la crise des subprimes. Le recul généralisé des places financières mondiales s'est amplifié sur les quatre derniers mois de l'année et a directement affecté le CAC 40 en France, qui a terminé l'année à - 42,7%.

Dans ce contexte, avec une baisse limitée à 18,9%, l'action France Télécom a mieux résisté que celles des entreprises de l'indice, affichant la deuxième meilleure performance du CAC 40. Alors que l'action avait plus ou moins évolué dans le sillage des indices CAC 40 et DJ Stoxx Telecom sur le premier semestre, elle a connu un parcours boursier plus favorable dès la mi-année, à la suite de la décision de ne pas poursuivre le rapprochement avec TeliaSonera, conjuguée à la publication des résultats du premier semestre. Le sentiment du marché a évolué positivement et, dans un contexte fortement baissier, l'action a conservé un statut de valeur défensive et de rendement. En effet, les activités de télécommunications, devenues de véritables « commodités », sont considérées comme

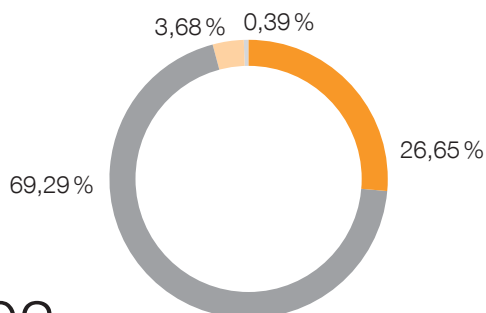
moins cycliques que d'autres secteurs d'activité.

Par ailleurs, si l'on tient compte des dividendes versés au titre de l'année 2007, France Télécom figure en tête des sociétés du CAC 40 en termes de rendement global en 2008 (variation du cours de Bourse + dividende versé), avec un taux de - 11,2% (contre une moyenne de - 40% pour le CAC 40).

L'indice DJ Stoxx Telecom, indice des valeurs européennes de télécommunication, a pour sa part reculé de 37%. France Télécom réalise également la deuxième meilleure performance des opérateurs européens sur l'année 2008.

structure du capital

Le capital de France Télécom a peu évolué durant l'année 2008 : 642325 actions nouvelles (0,03% du capital) ont été créées, entre autres dans le cadre de l'exercice de stock-options. La cession de 14,4 millions d'actions aux salariés et à certains anciens salariés du Groupe lors d'une offre réservée a notamment contribué à faire passer la part des salariés dans le capital de France Télécom de 2,93% à 3,68%, et celle de l'État de 27,34% à 26,65%.



répartition du capital au 31 décembre 2008

- État + ERAP
- Public
- Salariés
- Autodétention

fiche signalétique de l'action

Places de cotation : Eurolist – Euronext; New York Stock Exchange.

Code Isin : FR0000133308.

Code valeur : FTE.

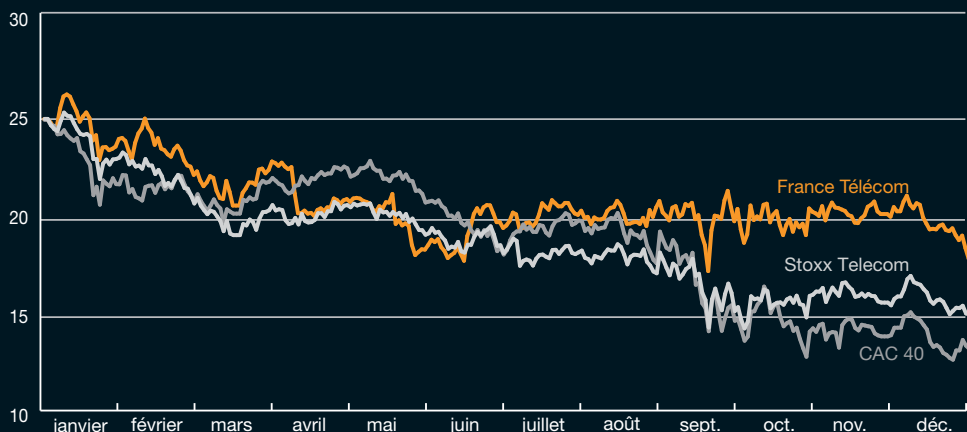
Valeur nominale : 4 euros.

Présence dans les indices : CAC 40, Euronext 100, FTSEurofirst 100, FTSEurofirst 80, IT, CAC, S&P 100, FTSE4Good, ASPI Eurozone et Ethibel.

Éligible au Service de règlement différé (SRD) et au Plan d'épargne en actions (PEA).

Nombre d'actions au 31 décembre 2008 : 2 614 991 236.

cours de l'action France Télécom (en euros)



Cours extrêmes constatés en clôture en 2008 :

Plus haut : 25,87 euros le 9 janvier 2008.

Plus bas : 16,93 euros le 10 octobre 2008.

dividendes (en euro par action)

Le conseil d'administration du 3 mars 2009 a proposé le versement d'un dividende de 1,40* euro par action au titre de l'exercice 2008. Compte tenu du paiement d'un acompte sur dividende de 0,60 euro par action, intervenu le 11 septembre 2008, le solde du dividende s'élèvera à 0,80 euro par action et sera mis en paiement le 30 juin 2009.

Ce solde pourra au choix de l'actionnaire être payé pour moitié en actions nouvelles.

* Cette décision est soumise au vote de l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2009.



être

actionnaire de France Télécom

les modes de détention

Pour devenir actionnaire de France Télécom, il suffit de transmettre un ordre d'achat d'actions à un intermédiaire financier. Dès lors, il existe trois modes de détention de ces titres :

la détention au porteur

Les actions sont conservées par un intermédiaire financier sur un compte-titres ou un PEA.

L'actionnaire n'est alors pas connu de France Télécom, sauf en cas d'étude de recensement ponctuelle réalisée par Euroclear à la demande de l'entreprise.

le nominatif pur

France Télécom propose le Service actionnariat direct (SAD) pour les actionnaires qui souhaitent détenir leurs titres au nominatif pur, directement inscrits dans les livres de l'entreprise. Le SAD, géré par BNP Paribas Securities Services pour le compte de France Télécom, permet de bénéficier de droits de garde gratuits et de frais de transaction réduits, ainsi que d'un service personnalisé :

- un service en ligne pour consulter et gérer son compte nominatif, transmettre et suivre ses ordres de Bourse par internet ;

- une information directe, avec l'envoi systématique et personnalisé de documentation, dont les avis de convocation aux assemblées générales.

le nominatif administré

Les titres sont conservés par un intermédiaire financier, selon ses conditions tarifaires propres. En revanche, cet intermédiaire entre en relation avec BNP Paribas Securities Services à la demande de l'actionnaire, de façon à ce que ce dernier reçoive automatiquement et personnellement les convocations aux assemblées générales de France Télécom.

Quel que soit le mode de détention, l'actionnaire dispose des mêmes droits attachés à son action, en particulier le droit au dividende, le droit à l'information et le droit de vote en assemblée générale.

l'assemblée générale

un moment privilégié de dialogue et d'échange

L'assemblée générale constitue un rendez-vous annuel où les dirigeants font un point sur les activités, les résultats et les perspectives de l'entreprise et dialoguent avec les actionnaires.

agenda financier 2009

- 29 avril : résultats du 1^{er} trimestre
- 26 mai : assemblée générale
- 30 juillet : résultats du 1^{er} semestre
- 29 octobre : résultats du 3^e trimestre

Des rencontres avec les actionnaires sont organisées tout au long de l'année à Paris et en province ; veuillez consulter le site internet www.orange.com ou appeler le 1010 pour connaître le programme.

C'est aussi le lieu d'exercice du droit d'information et du droit de vote des actionnaires, qui s'applique aux résolutions soumises à leur approbation.

les différentes assemblées générales

L'assemblée générale ordinaire (AGO) statue sur les comptes et leur affectation ainsi que sur la nomination des administrateurs et toute décision qui ne soit pas de nature à modifier le capital ou les statuts de l'entreprise. Sa tenue nécessite un quorum de 20 % des droits de vote (en première convocation).

L'assemblée générale extraordinaire (AGE) se prononce sur les modifications de statut ainsi que les autorisations données au conseil pour modifier le nombre d'actions composant le capital de l'entreprise. Le quorum en première convocation doit être de 25 %.

L'assemblée générale mixte (AGM) comprend des résolutions au titre d'une AGO ainsi que des résolutions au titre d'une AGE.

comment participer

Tous les actionnaires de France Télécom peuvent participer à l'assemblée, quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent personnellement, à condition que les titres soient inscrits en compte trois jours ouvrés de Bourse avant la date de la réunion. Chaque action France Télécom détenue directement donne droit à une voix.

Pour obtenir un carton d'admission, les actionnaires au nominatif pur doivent en faire la demande auprès du Service actionnariat direct en appelant le 1010 (0800 05 10 10, appel gratuit depuis une ligne fixe France Télécom, du lundi au vendredi de 9h à 19h), tandis que les actionnaires au porteur doivent s'adresser à l'intermédiaire financier qui conserve leurs titres.

des outils multimédias en faveur d'une participation nombreuse

Comme tous les actionnaires ne peuvent être physiquement présents, France Télécom met en œuvre les moyens pour permettre au plus grand nombre d'exercer son droit de vote et son droit à l'information :

- outre la possibilité de voter par correspondance au moyen d'un formulaire papier, France Télécom offre depuis plusieurs années à ses actionnaires la possibilité de voter par internet ;
- quant aux débats, ils sont largement diffusés en direct et en différé sur les médias du Groupe : dans la rubrique finance du site www.orange.com, sur la TV d'Orange et sur mobile au travers d'orange.mobi.

un dialogue

permanent avec l'ensemble des actionnaires

actionnaires individuels

France Télécom a constamment privilégié une politique d'information et de dialogue vis-à-vis de ses actionnaires grand public. Avec plus de 1 million d'actionnaires individuels, elle demeure l'une des entreprises françaises qui en compte le plus grand nombre, ce qui témoigne d'une relation durable de confiance, construite au fil du temps. À l'image du monde qui l'entoure, la relation avec les actionnaires s'enrichit d'outils de communication innovants pour informer de façon transparente et pédagogique sur l'entreprise :

- CABAI, le Comité d'Analyse et de Benchmark de l'Actionariat Individuel, est un comité de 13 actionnaires individuels qui a pour vocation de réfléchir à des dispositifs innovants en matière de communication avec les actionnaires ;
- idClub, un service d'alerte par SMS ou e-mail sur l'actualité financière de l'entreprise et les événements exclusifs réservés aux membres du Club France Télécom ;
- le webzine des actionnaires, un magazine en ligne enrichi de présentations et de vidéos ;
- inter@ction, le cercle consultatif des actionnaires animé au travers d'un blog exclusif.

La lettre aux actionnaires complète ce dispositif d'information : elle fournit, deux fois par an, une information stratégique et approfondie.

Les dirigeants de France Télécom sont régulièrement présents lors de réunions d'actionnaires, qui, en 2008, se sont déroulées à Paris, Lille, Lyon, Toulouse et Strasbourg... Ces réunions sont l'occasion à la fois de faire le point sur les résultats financiers de l'entreprise et de présenter les activités en développement. Au salon Actionaria en novembre, les actionnaires ont, en outre, pu découvrir la stratégie et les réalisations autour d'un nouveau métier à fort potentiel, la e-santé.

Le Club France Télécom continue de faire bénéficier ses membres d'un accès privilégié aux événements sportifs, culturels et de loisirs parrainés par le Groupe et de conditions préférentielles sur ses produits en agence et via le catalogue de la Boutique du Club.

Pour adhérer au Club vous devez être client de France Télécom et détenir 5 actions au porteur ou 1 action au nominatif. Pour tout renseignement complémentaire appeler le 1010 (coordonnées dans la rubrique contacts).

contacts

- Sur le Web : www.orange.com/finance
- Actionnaires individuels :
Par téléphone : 1010 ou 0 800 05 10 10, appel gratuit depuis une ligne fixe de France Télécom, du lundi au vendredi de 9h à 19h.
Par e-mail : conseiller.actionnaire@orange-ftgroup.com
- Investisseurs et analystes :
Par e-mail : investor.relations@orange-ftgroup.com

investisseurs

France Télécom entretient des relations permanentes avec l'ensemble de la communauté financière, pour lui apporter toute l'information nécessaire et lui faire connaître sa stratégie. Dialogue, transparence et disponibilité sont les bases de ces relations.

Dans le domaine de l'information périodique, le Groupe organise chaque trimestre une conférence afin de commenter ses résultats et répondre aux questions. Il assure également une information permanente, avec la diffusion des communiqués de presse les plus importants à l'ensemble de la communauté financière. Tout au long de l'année, les principaux dirigeants rencontrent les actionnaires, investisseurs et analystes lors de roadshows organisés sur les grandes places financières (Paris, Londres, New York...) ou lors de grandes conférences organisées par les banques (Londres, Barcelone, New York...). Par ailleurs, le Groupe organise régulièrement des « journées investisseurs » afin de faire le point sur la stratégie et les principaux axes de développement. Enfin, il présente trois fois par an ses innovations de produits et de services lors de « collections ».

Au cours de l'année 2008, le Groupe a rencontré près de 1 600 investisseurs, soit un tiers de plus

que l'année précédente, au cours des 420 rendez-vous privés organisés lors des roadshows. Le Groupe s'est déplacé dans 34 villes dans le monde (soit 9 villes de plus qu'en 2007) et a consacré 59 jours à ces rencontres avec les investisseurs, en augmentation de 11 jours par rapport à 2007.

actionnaires salariés

Fin 2008, la part de l'actionnariat salarié s'établissait à 3,68 % du capital, en hausse par rapport à l'année précédente (2,93 %).

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe a été récompensé au Grand Prix de l'actionnariat salarié, organisé par la FAS (Fédération française des associations d'actionnaires salariés et d'anciens salariés). Il a reçu le prix du Dispositif d'actionnariat salarié 2008.

France Télécom s'est également attaché à faire bénéficier ses salariés de l'ensemble des possibilités offertes par la loi en termes d'épargne salariale. Ainsi, depuis cette année, les salariés qui le souhaitent peuvent recevoir en numéraire les dividendes liés aux actions détenues au sein du fonds commun de placement d'entreprise France Télécom Actions.

Groupe France Télécom

6, place d'Alleray

75505 Paris Cedex 15 – France

Tél. : 33 (0)1 44 44 22 22

www.orange.com

www.francetelecom.com